

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Le seigneur de Châteauvillain
comme le nôtre*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 500 titres à ce jour. « Naturellement, Créancey a eu, dès les premiers temps de l'époque féodale, comme les moindres villages, son seigneur particulier, changeant comme nos fonctionnaires, pour devenir héréditaires, depuis l'édit de Kierzy-sur-Oise, 887. Il n'existe aucune trace d'une famille seigneuriale qui en ait porté le nom. Mais les premiers documents que nous possédons nous montrent, au XII^e siècle probablement, au XIII^e certainement, le seigneur de Châteauvillain comme le nôtre à la fois, avec plusieurs possesseurs de fiefs ou propriétés venant d'héritage, de donation ou d'achat. (...) Nous savons par une charte (mars 1286) que le seigneur de Châteauvillain, son fils et leurs femmes, affranchissent les habitants en leur donnant la faculté d'administrer la ville par des prudhommes, au nombre de 20, élus pareux et parmi eux, moyennant la somme totale, fixe et annuelle, de 200 livres petits tournois, pour remplacer les tailles et corvées à merci. Nous y voyons que les habitants de la ville (Châteauvillain), possédant des propriétés sur Créancey, devaient participer à la taille de 200 l., en raison de ces propriétés comme de celles situées sur Châteauvillain et Marmesse. »

Bientôt réédité

Histoire de Créancey

par l'abbé Léonide Foissey

*Créancey fut absorbé
par Châteauvillain*

Léonide Foissey est né en 1850 à Blancheville dans la Haute-Marne. Il fut brièvement curé de Thol, de Vroncourt, puis de Balesmes, avant d'être nommé à Soyers en 1880. Dès 1886, il fut élu membre correspondant de la Société historique et archéologique de Langres. Quinze ans plus tard, il présentait au concours Barotte son *Histoire de Soyers*. En 1907, Léonide Foissey fut nommé curé de Créancey. Il rejoignit alors la jeune Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont. Les trop faibles charges de son minis-

tère lui permirent de fréquenter assidument durant de nombreuses années les archives départementales pour écrire son *Histoire de Créancey*, « persuadé que l'histoire, digne de ce nom, n'a besoin que de la vérité consciencieusement cherchée et exposée telle qu'elle apparaît ». À sa mort, en 1933, il préparait un ouvrage sur l'histoire de sa ville natale et de l'abbaye de Septfontaines. Un bâtiment gallo-romain avec canalisation en bois de chêne fut mis au jour en 1912 sur *Le Plateau*. Dans le village, un certain nombre de sarcophages furent découverts en 1840, 1848 et 1956, à l'occasion de divers travaux. En 1972, le village de Créancey fut absorbé par Châteauvillain en même temps que les villages d'Essey-les-Ponts et Marmesse.



**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 500 TITRES**

**38 TITRES SUR
LA HAUTE-MARNE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

La langue et le patois

Le livre premier est consacré au village. Après des préliminaires sur l'étymologie, la topographie et l'administration civile, judiciaire, financière et religieuse, l'auteur raconte son histoire des origines à 1789 (époques mérovingienne, carolingienne, guerre de Cent Ans, prospérité, guerres de Religion, etc.) ; sous la Révolution (destructions, réformes administratives, ordre intérieur...) ; de la Révolution à nos jours (invasions de 1814-1815, guerres de 1870-1871 et 1914-1918). Le livre II étudie la commune avec le seigneur et la seigneurie : les familles, la liste des seigneurs, les droits honorifiques et utiles et la justice ; puis avec la communauté ou commune : les procureurs et échevins, les assemblées, la mairie, les écoles, les biens communaux, les chemins et les routes. Le livre III traite de la paroisse : l'église (construction, consécration, description) ; la cure ; le presbytère ancien et actuel ; la fabrique (administration, revenus, charges et ressources depuis 1802), la religion avant 1789 (confréries, processions, Notre-Dame du Chêne) et depuis 1802 ; la liste des curés. Dans le livre IV, l'auteur s'intéresse au territoire : son plan (cadastre et lieux-dits), sa délimitation avec Châteauvillain et avec Latrecey, la géologie (histoire du minerai de fer), la possession du territoire (les établissements propriétaires avec les chanoines, Longuay, la maladière, Mormant-Bonnevaux, Vauclair, Récollettes ; la possession en 1789), la culture. Le dernier livre est consacré aux habitants : la population, le logement, la nourriture, les vêtements, le travail, les charges, les procès divers, une maison de Créancey en 1724, les prix à travers les âges. En appendice Léonide Foissey ajoute divers renseignements sur les mesures, les poids anciens et les monnaies, ainsi que la langue et le patois.

HISTOIRE DE CRÉANCEY

Si la découverte d'un caniveau en chêne atteste que le territoire fut habité dès l'époque gallo-romaine, la première mention écrite de Créancey remonte seulement à 1159 et confirme les droits de l'abbaye de Longuay sur le village. En janvier 1320, la commune était affranchie, sans que l'on sache depuis quand elle bénéficiait de ce bienfait. Elle souffrit grandement de la guerre de Cent Ans. La destruction de propriétés urbaines et rurales, le massacre des habitants et la forte mortalité contraignirent, en 1384, les chanoines, incapables de faire face à leur entretien et aux charges de leur église, à demander à l'évêque de Langres et au pape l'union de l'église de Créancey et de ses biens au chapitre. Durant les guerres de Religion, le village n'eut pas à subir de sièges comme son voisin Châteauvillain mais ses habitants, terrorisés par l'approche des armées ennemies, réquisitionnés et pillés, assistèrent sans doute à la destruction de leur clocher par le feu en 1562 ou 1567. Entre 1648 et 1789, le bourg connut une certaine prospérité. Deux événements vinrent cependant troubler cette quiétude. L'hiver 1708-1709, d'abord, fut si rigoureux que les vignes, les arbres fruitiers et notamment les noyers gelèrent. Il n'y eut de vin ni en 1709 ni en 1710. Plusieurs vigneronniers quittèrent le pays ; d'autres allèrent mendier leur pain. Le 16 juin 1785, ensuite, un loup enragé sema la terreur et mordit plusieurs personnes avant d'être abattu. Le carnage coûta la vie à cinq victimes qui succombèrent de la rage les jours suivants. Durant leurs accès, « tout les effrayait, les inquiétait : l'eau qu'ils voyaient, même tombant de l'arrosoir pour le balayage, tout ce qui brillait, l'obscurité même, toutes sortes d'objets que leur représentait leur imagination ». Dès les premiers temps de l'époque féodale, Créancey, comme les moindres villages, eut son seigneur particulier, mais il n'existe aucune trace d'une famille seigneuriale qui en ait porté le nom. A partir du XII^e ou du XIII^e siècle, le seigneur de Châteauvillain fut toujours aussi le seigneur de Créancey. Ce n'est qu'à la mort de Jean d'Avaugour, en 1572, que la seigneurie passa en d'autres mains pour seulement quinze ans. Le nouveau propriétaire, Guillaume de Hautemer, revendit en 1587 le domaine à François d'Adjacète, qui tenait le comté de son père. En 1793, Louise-Marie-Adélaïde, duchesse d'Orléans, fut l'héritière, durant seize jours seulement, non plus de la seigneurie et de la baronnie de Créancey, abolie le 4 août 1789, mais des domaines et propriétés de son père Louis de Bourbon, qui furent rapidement confisqués.

Réédition de l'ouvrage intitulé *Histoire de Créancey*, paru en 1925.
Réf. 1983-3503. Format : 14 X 20. 296 pages. Prix : 38 € Parution : juillet 2018.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



Bulletin
de
souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juillet 2018
1983-3503

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date: 201..

Je commande « HISTOIRE DE CRÉANCEY » :

ex. au prix de 38 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.